

Synchronisation CFA/Entreprise dans l'acquisition des savoirs, un des leviers soulignés par la Commission paritaire régionale interbranche d'AKTO en Hauts-de-France

Lille, le 27 mai 2025. La présidence paritaire d'AKTO est venue à la rencontre de la Commission paritaire régionale interbranche (CPRI) des Hauts-de-France, présidée par Christophe COURQUIN (collège salarié, CFDT) et qui regroupe les représentants des organisations syndicales des salariés et du patronat des branches relevant d'AKTO sur le territoire. L'événement a permis de revenir sur les principaux enjeux de la région en matière d'emploi et de formation professionnelle dans les secteurs des services. Cette rencontre a aussi permis un retour d'expérience sur la manière dont l'OPCO adapte son action locale pour répondre aux stratégies des branches sur le territoire.

En Hauts-de-France, l'opérateur de compétences couvre 19 % des entreprises et 13 % des salariés du territoire régional, faisant d'AKTO un des acteurs les plus importants de la Région sur les questions de formation, d'alternance et d'emploi.

Traduire les stratégies de branches en actions locales

Pour répondre aux transformations des métiers de ses branches, AKTO adapte ses voies d'actions aux besoins et aux freins rencontrés dans les Hauts-de-France par les entreprises et les actifs :

1. Promouvoir une formation de qualité

En Hauts-de-France, le contexte économique et social est marqué par un nombre important de jeunes de moins de 20 ans et un taux de chômage plus élevé que la moyenne nationale (9,3 %). Les formations en alternance constituent donc une opportunité pour rapprocher les jeunes de l'emploi. Ainsi, AKTO a accompagné près de 13 360 jeunes vers l'emploi grâce à l'alternance, dont près de 3 600 contrats conclus dans la branche Hôtels, cafés, restaurants et plus de 3 180 dans la branche du Travail temporaire. Parmi ces alternants, environ la moitié visent une certification de niveau Bac ou infra Bac, l'autre moitié en CAP.

A ce titre, les membres de la CPRI soulignent l'importance de mobiliser l'ensemble des acteurs pour optimiser l'intégration des jeunes. Cela passe par la sensibilisation des parents en amont, à la coordination entre les CFA et l'entreprise, en particulier, la professionnalisation du rôle des tuteurs et le lien pédagogique avec les CFA pour synchroniser les activités et apporter un suivi adapté à la réalité du terrain.

AKTO agit sur 3 leviers :

- Promouvoir une offre de formation efficace en termes d'insertion professionnelle et de réponse aux besoins sectoriels. AKTO oriente ainsi les CFA vers les certifications portées et promues par des branches (titre à finalité professionnelle, CQP), adaptés aux publics visés et en phase avec les besoins des entreprises locales.
- Provoquer des temps d'échanges autour de l'apprentissage pour favoriser la dynamique du territoire. Dans ce cadre, AKTO organise en Hauts-de-France tout au long de l'année les rencontres Aktiv'Alternance pour fédérer les établissements de formation autour des besoins des entreprises locales et faire que les CFA se dotent des bons leviers. Autre exemple, l'événement Perspektiv'Alternance, organisé en mars dernier autour de 120 partenaires (CFA, entreprises, Missions locales, jeunes en apprentissage) sur le thème "une alternance de qualité pour préparer l'avenir". L'événement a permis de tirer les principaux enseignements des études prospectives métiers réalisées par les branches, et d'identifier à cette occasion, à l'échelle des Hauts-de-France, les mutations à l'œuvre et les impacts sur l'offre des CFA et les OFA en matière de certification professionnelle.

- Contribuer à la sécurisation des parcours pour éviter les ruptures, en mobilisant ses partenaires, l'AEPEC, Avenir Actif et la DREETS¹.

Par ailleurs, AKTO en Hauts-de-France a également permis la professionnalisation sur ses métiers de plus de 1 880 demandeurs d'emploi via la Préparation opérationnelle à l'emploi collective (POEC) en 2024, dans un contexte de forte diminution des fonds publics dédiés à ce dispositif.

2. Soutenir les entreprises et les salariés face aux transformations

Les entreprises et les salariés des branches des services traversent des transitions multiples (énergétique, digitale, démographique, etc.) qui demandent un accompagnement dédié pour y faire face.

Pour y répondre, AKTO déploie une offre conventionnée « clé en main », à destination des salariés pour adapter leur qualification à l'évolution de leur métier. L'OPCO a ainsi financé 50 % d'actions collectives de formation en plus en 2024 par rapport à 2023 en Hauts-de-France correspondant à plus de 1 800 stagiaires au total. Les branches les plus mobilisées en faveur de ces actions collectives étant les branches Hôtels, cafés, restaurants, Commerce de gros et Restauration rapide.

AKTO assure par ailleurs un conseil et un soutien direct et régulier auprès des 3 000 PME de son périmètre (Hors TPE, suivies par des équipes dédiées au plan national) : clarification des besoins en emploi et en formation, identification des organismes de formation, gestion des dossiers, organisation de la mobilité des salariés, des demandeurs d'emploi, des formateurs, etc. Dans une démarche proactive, AKTO a contacté 99 % des PME de plus de 11 salariés relevant de ses branches en Hauts-de-France en 2024, afin de leur présenter les leviers opérationnels et financiers et accompagnements disponibles. Ces prises de contact ont débouché sur plus de 9 700 rendez-vous auprès de l'ensemble des entreprises de la Région avec un conseiller AKTO et près de 1 000 diagnostics FLASH destinés à faire le point sur ses besoins en RH et d'identifier les actions à mener en matière de développement des compétences.

3. Faciliter l'accès à l'emploi des publics prioritaires

Avec son partenaire Agefiph, AKTO poursuit son implication volontariste en faveur de l'insertion et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap. En 2024, les deux partenaires ont déployé 32 actions mobilisant 425 entreprises de Hauts-de-France pour promouvoir et sécuriser l'emploi des personnes en situation de handicap.

AKTO s'engage également dans la promotion des métiers auprès des jeunes éloignés de l'emploi, à travers le projet Aktion Jeunes porté aux côtés des Mission locales, ainsi que des réseaux E2C et de l'EPIDE. Ensemble, AKTO et ses partenaires ont organisé plus de 77 actions en 2024 pour promouvoir les métiers des branches d'AKTO, mobilisant plus de 1 000 jeunes et 120 entreprises en Hauts-de-France.

Jean Hédou, Président d'AKTO, déclare : *“Le rôle des représentants siégeant aux CPRI est crucial pour nous aider à décliner la stratégie des branches dans la compréhension de la spécificité de chaque territoire. En Hauts-de-France, la particularité économique et démographique entraîne des besoins élevés en formation, en apprentissage notamment, avec une nécessité de synchroniser le rôle des différents acteurs afin d'assurer l'intégration dans l'emploi.”*

Laurent Barthélémy, Vice-président d'AKTO, déclare : *“L'activité des équipes de conseil sur le territoire, appuyée par la connaissance du contexte par les membres de la CPRI, nous permet de coller aux réalités du terrain et de cibler notre action sur les bonnes priorités, propres aux Hauts-de-France. C'est aussi l'occasion de décliner les partenariats nationaux au niveau local et de mettre en place des dispositifs spécifiques au territoire, comme dans le cadre du partenariat avec l'Apec pour sécuriser les parcours professionnels.”*

¹ Directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités

Contacts presse : akto@tbwa-corporate.com

Pierre-Yves Gallety – 06 42 98 71 47

Julia Djimet – 06 45 68 42 72

À propos d'AKTO :

AKTO est l'opérateur de compétences des branches professionnelles des secteurs des services, qu'il appuie pour faire face aux enjeux de transformation environnementale, digitale et sociale. A l'appui de la stratégie de chaque branche sur les sujets de qualification, de formation et d'emploi, AKTO éclaire et guide les entreprises, les salariés et jeunes sur les métiers et emplois d'aujourd'hui et de demain. Sa position au cœur de l'écosystème lui permet de partager la vision prospective de ses 21 branches avec l'ensemble de ses parties prenantes sur le territoire national (dans l'hexagone et outre-mer), afin d'opérer des synergies entre les acteurs de la formation professionnelle.

AKTO en quelques chiffres :

AKTO accompagne 394 000 entreprises, parmi lesquelles 88 % de TPE et 6 Millions de salariés. En 2024, 149 000 nouveaux alternants ont été accompagnés, plus de 566 000 salariés ont bénéficié d'une formation et 12 000 demandeurs d'emploi ont suivi un parcours de formation en lien avec un métier clé dans le cadre de la Préparation opérationnelle à l'emploi collective. AKTO emploie plus de 1 000 salariés sur tout le territoire dans l'hexagone et Outre-mer dans lesquels AKTO a délégation de service pour 2 OPCO : Atlas et Opco 2i. AKTO est également OPCO unique dans les territoires de Mayotte, Saint-Barthélemy, Saint-Martin et Saint-Pierre et Miquelon.